



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/81

Opération n° 60051001 "Renouvellement du parc de véhicules et engins de la Ville 2015-2020
"Adaptation du montant de l'opération et affectation complémentaire de l'AP 2015-1,
programme 00008"

Direction Logistique, Garage et Festivités

Rapporteur : M. GODINOT Sylvain

SEANCE DU 30 JUILLET 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 AOUT 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 JUILLET 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 4 AOUT 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 AOUT 2020

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVZOFF Sonia

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme PRIN (pouvoir à Mme NUBLAT), M. VIVIEN (pouvoir à M. VASSELIN), M. GIRAUD (pouvoir à Mme RUNEL), M. BLANCHARD (pouvoir à Mme FRÉRY), Mme VERNEY-CARRON (pouvoir à M. BLANC), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à Mme PALOMINO)

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/81 - OPERATION N° 60051001 "RENOUVELLEMENT DU PARC DE VEHICULES ET ENGINS DE LA VILLE 2015-2020 "ADAPTATION DU MONTANT DE L'OPERATION ET AFFECTATION COMPLEMENTAIRE DE L'AP 2015-1, PROGRAMME 00008" (DIRECTION LOGISTIQUE, GARAGE ET FESTIVITÉS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 23 juillet 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, le Conseil municipal a approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon 2015-2020 qui comprend le projet « Renouvellement des matériels, mobiliers, véhicules et engins ».

Par délibération n° 2015/1354 du 28 septembre 2015, le Conseil municipal a approuvé le lancement de l'opération 60051001 « Renouvellement du parc de véhicules et engins de la Ville 2015-2020 » et l'affectation d'une partie de l'autorisation de programme (AP) n° 2015-1 « Acquisition de véhicules et engins 2015-2020 », programme 00008, pour un montant de 11 000 000 €

Par délibération n° 2019/4833 du 1^{er} juillet 2019, le Conseil municipal a approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville, dont celle n° 2015-1 « Acquisition de véhicules et engins 2015-2020 », programme 00008 pour un montant de 10 443 000 €

Par délibération n° 2019/5161 du 18 novembre 2019, le Conseil municipal a approuvé la réévaluation de l'opération, compte-tenu de la nécessaire adaptation du parc de véhicules de la Ville de Lyon dans le cadre de l'adhésion au projet métropolitain de zone à faible émission, portant le montant total à 13 893 000 €

Par délibération n° 2020/5344 du 27 janvier 2020, le Conseil municipal a approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville, dont celle n° 2015-1 « Acquisition de véhicules et engins 2015-2020 », programme 00008 pour un montant de 13 893 000 €

Pour rappel, l'évolution de l'activité des directions de la Ville, ainsi que l'ancienneté et l'état des véhicules et engins nécessaires à l'exercice du service public, conduisent au remplacement d'une centaine d'unités par an, selon des règles de remplacement définies par typologie de matériel.

Une programmation prévisionnelle des remplacements à opérer, millésime par millésime, est ainsi établie. Elle est actualisée en amont de chaque cycle budgétaire et ce, afin de tenir compte des mouvements et affectations de véhicules et engins devenus nécessaires à l'activité des services.

Elle comprend de la sorte :

- les propositions de création de nouveaux véhicules et engins en lien avec les évolutions de l'organisation des directions ;

- les achats de matériels et mobiliers spécifiques liés à la mise en place et la gestion de pools de véhicules (consignes, etc.) ;
- les aménagements et petits travaux, tels que l'installation de prises ou bornes pour le chargement des véhicules électriques ;
- les équipements techniques des véhicules utilitaires selon l'activité (véhicule atelier, hayon élévateur, grue, nacelle...).

Les achats sont réalisés tout au long de l'année, au fur et à mesure de la mise au point avec les utilisateurs des cahiers des charges techniques de chaque véhicule ou engin, dans le cadre des marchés en cours ou de marchés spécifiques à passer.

Le renouvellement régulier de ce parc permet de contenir et maîtriser le budget de fonctionnement (carburant, entretien, maintenance et réparation, contrôles techniques) et s'inscrit dans une démarche de développement durable (priorité à la gestion en pool, achat de véhicules propres, réduction des consommations de carburants et des émissions de CO2, développement des modes doux).

Au titre de cet exercice 2020, le plan de remplacement de ce millésime, tel qu'il a été travaillé avec les directions opérationnelles, se propose de retenir les orientations suivantes :

- proposer dès que possible le passage à des motorisations type GNV (vignettes crit'air 1) pour un maximum de véhicules de la flotte ;
- compléter, lorsque cela est pertinent, le parc des véhicules électriques ;
- réserver le carburant gazole uniquement aux véhicules à très fort kilométrages, ainsi que pour les déplacements longs réalisés hors agglomération ;
- renforcer l'offre vélos proposée aux personnels municipaux à cette occasion.

Le plan de remplacement conçu uniquement pour cet exercice 2020 conduit ainsi à procéder au remplacement de 40 unités allant des véhicules utilitaires, aux poids lourds et engins. Au titre des créations, ce sont 15 nouveaux matériels dont un renforcement du parc de vélos de 12 unités qui seraient proposés.

Il vous est enfin proposé, par ailleurs, d'effectuer un rachat des batteries véhicules électriques, afin de minorer les coûts de fonctionnement afférents.

C'est, au total, une enveloppe complémentaire de un million d'euros qui est sollicitée, au titre de l'exercice 2020, et dans l'attente de la validation des orientations issues du nouveau plan de mandat en la matière.

En conséquence, le montant global de l'opération, toutes dépenses confondues, est porté à 14 893 000 €. Cette opération sera financée par affectation complémentaire de l'AP n° 2015-1 « Acquisition de véhicules et engins 2015-2020 » programme n° 00008.

Les marchés de fournitures seront attribués en application des dispositions du code de la commande publique.

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, n° 2015/1354 du 28 septembre 2015, n° 2019/4833 du 1^{er} juillet 2019, n° 2019/5161 du 18 novembre 2019 et n° 2020/5344 du 27 janvier 2020 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

DELIBERE

- 1- Le nouveau montant de l'opération 60051001 « Renouvellement du parc de véhicules et engins de la Ville 2015-2020 » est approuvé. L'opération sera financée par affectation complémentaire de l'autorisation de programme n° 2015-1 « Acquisition de véhicules et engins 2015-2020 » programme n°00008.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme n° 00008, AP n° 2015-1, opération 60051001 et seront imputées sur les chapitres 21 et autres, fonction 020 et autres, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte-tenu des délais de livraison variables et des aléas pouvant survenir :
 - Déjà réalisé : 6 025 000 €;
 - Année 2020 : 3 600 000 €;
 - Année 2021 : 5 268 000 €
- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions ou tout fonds européens auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Sylvain GODINOT